

**PLAN D'ÉTUDES**  
**BACHELOR**  
**ESPAGNOL**  
**DOMAINE I (120 CRÉDITS ECTS)**  
**2023**

**1. Base légale**

Le présent plan d'études s'appuie sur le *Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines* [Règlement bachelor/master du 8 mars 2018].

**2. Description du programme**

Le Département d'Espagnol offre des enseignements qui couvrent les diverses littératures de l'Amérique hispanophone (y compris les États-Unis) et de la Péninsule ibérique. Il accorde une attention particulière aux rapports entre littérature et sciences humaines ainsi qu'à l'apport des études interdisciplinaires. La philologie hispanique aborde l'étude de la langue, de la littérature et de la culture de l'Espagne médiévale ainsi que la tradition manuscrite des œuvres et de leur place dans l'histoire de la culture occidentale. La formation proposée correspond, donc, aux bases locales de la culture hispanique et aussi au contexte international (voire même transcontinental) qui constituent son histoire et sa réalité actuelle.

Les perspectives professionnelles sont très nombreuses à partir de la formation proposée : enseignement universitaire, dans les écoles de maturité (avec le diplôme DEEM), dans les écoles privées et dans les entreprises ; métiers d'écriture tels que journalisme, publicité, traduction littéraire et technique, industrie du livre (édition, administration et commerce), bibliothéconomie. De plus, la maîtrise de la langue espagnole constitue un atout pour obtenir des postes dans les domaines de la diplomatie, banque, hôtellerie et tourisme, relations publiques, interprétation, management culturel, muséographie, organisations internationales, administration publique et privée, entreprises des nouvelles technologies, etc.

### **3. Objectifs de formation**

Le *programme d'études de bachelor à 120 crédits ECTS* a pour objectif d'offrir une formation conjointe et progressive en histoire littéraire, linguistique et culturelle du monde hispanique, non seulement dans son évolution globale mais aussi dans les particularités des différentes régions qui le composent et dans leurs relations réciproques. Il s'agit d'une formation générale mais solide qui facilitera une spécialisation postérieure de niveau Master à partir de connaissances offertes dans des cours généraux ou monographiques (sur de grandes périodes et régions ou sur des sujets plus spécifiques) et des compétences acquises lors des proséminaires, séminaires et exercices : techniques d'analyse de discours, description codicologique, expression orale, rédaction écrite (objet d'une attention spéciale), distance critique et gestion de la recherche individuelle et en groupe.

### **4. Début et durée des études**

Les études de langue et littératures espagnoles en tant que domaine I, complétées par un domaine II conduisent à l'obtention du titre de Bachelor of Arts (BA). Elles ont une durée minimale de 6 semestres et maximale de 18 semestres. Le début des études peut se faire autant au semestre d'automne qu'au semestre de printemps.

### **5. Langue d'enseignement**

La langue d'enseignement est l'espagnol. Il n'y a pas de possibilité d'obtenir une mention bilingue.

### **6. Structure du plan d'études**

Ce plan d'études permet une progression structurée et ouverte qui débute avec un module de base (M1) à suivre dès le début des études, continue avec des modules d'orientation (M2 et M3) prévus pour la première et la deuxième année, puis se termine par la validation des modules d'approfondissement (M4-M6) suivis lors des deux dernières années de bachelor. Le module des compétences transversales (M7) peut être acquis tout au long des trois années de bachelor. Il permet d'acquérir un certain nombre de crédits ECTS dans d'autres domaines d'études et ceci dans l'ordre et le rythme souhaités par l'étudiant-e. Des modifications d'ordre dans la fréquentation et la réussite des différents modules sont admises, même si la progression citée est recommandée. Les unités d'enseignement d'un module peuvent être suivies durant des semestres différents.

La composition des modules obéit à des critères de cohérence thématique (littératures latino-américaines, littérature espagnole, philologie et histoire de la langue, relations transatlantiques, théorie et critique) ou de fondements à maîtriser dès que possible (premier module – M1). Suivant des répartitions variables, chaque module comporte des cours et des (pro)séminaires afin que l'étudiant-e, d'une part, puisse acquérir les connaissances relatives à la période historique ou à la problématique générale objet du module et, d'autre part, qu'il/elle soit en mesure de se confronter avec rigueur et pertinence aux textes s'y rapportant. Sauf exception particulière, la durée des unités d'enseignement est d'un semestre. Les crédits ECTS, correspondant à la charge de travail, sont validés lorsque l'étudiant-e a accompli, dans le module concerné, l'ensemble des exigences requises.

## Tableau récapitulatif

**Légende des abréviations :**

M = module, C = cours, PS = proséminaire, S = séminaire, E = exercice

| Nom du module | Unité d'enseignement (UE) | ECTS UE | ECTS Module |
|---------------|---------------------------|---------|-------------|
|---------------|---------------------------|---------|-------------|

### - Module de base (première année)

|                                        |                                                    |   |                |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------|---|----------------|
| <b>M1:</b> <i>Competencias básicas</i> | C: Introducción a la literatura española           | 3 | <b>18 ECTS</b> |
|                                        | C: Introducción a las literaturas latinoamericanas | 3 |                |
|                                        | PS: Introducción al análisis literario             | 3 |                |
|                                        | E: Gramática y redacción I                         | 3 |                |
|                                        | E: Gramática y redacción II                        | 6 |                |

### - Modules d'orientation (première et deuxième années)

|                                                |                                 |   |                |
|------------------------------------------------|---------------------------------|---|----------------|
| <b>M2:</b> <i>Literaturas latinoamericanas</i> | C: Literaturas latinoamericanas | 3 | <b>18 ECTS</b> |
|                                                | C: Poéticas latinoamericanas    | 3 |                |
|                                                | PS: Textos latinoamericanos I   | 6 |                |
|                                                | S: Textos latinoamericanos II   | 6 |                |

|                                                                         |                                                    |   |                |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---|----------------|
| <b>M3:</b> <i>Literatura española: Edad Media y Temprana Modernidad</i> | C: Literatura de la Edad Media                     | 3 | <b>18 ECTS</b> |
|                                                                         | C: Literatura de los Siglos de Oro                 | 3 |                |
|                                                                         | PS: Literatura medieval y/o de los Siglos de Oro I | 6 |                |
|                                                                         | S: Literatura medieval y/o de los Siglos de Oro II | 6 |                |

### - Modules d'approfondissement (deuxième et troisième années)

|                                                         |                                               |   |                |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---|----------------|
| <b>M4:</b> <i>Filología hispánica clásica y moderna</i> | C: Historia de la lengua: orígenes - siglo XV | 3 | <b>18 ECTS</b> |
|                                                         | C: Historia de la lengua: siglos XVI-XXI      | 3 |                |
|                                                         | PS: Filología/lingüística contemporánea I     | 6 |                |
|                                                         | S: Filología/lingüística contemporánea II     | 6 |                |

|                                                                    |                                                                       |   |                |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|---|----------------|
| <b>M5:</b> <i>Literaturas hispánicas en contexto transnacional</i> | C: Literaturas latinoamericanas y/o española I                        | 3 | <b>18 ECTS</b> |
|                                                                    | C: Literaturas latinoamericanas y/o española II                       | 3 |                |
|                                                                    | PS: Literaturas latinoamericanas y/o española I o Teoría y crítica I  | 6 |                |
|                                                                    | S: Literaturas latinoamericanas y/o española II o Teoría y crítica II | 6 |                |

|                                        |                                              |            |                |
|----------------------------------------|----------------------------------------------|------------|----------------|
| <b>M6:</b> <i>Opciones específicas</i> | - Tesina de bachelor                         | 12         | <b>18 ECTS</b> |
|                                        | <b><u>Choisir 6 ECTS parmi :</u></b>         |            |                |
|                                        | - Cursos del Departamento de Español         | 3 (par UE) |                |
|                                        | - (Pro)seminario del Departamento de Español | 6          |                |
|                                        | - Estancia lingüística                       | 6          |                |

### - Compléments (première, deuxième ou troisième années)

|                                                    |                                                                                                                                                                                            |                               |                |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------|
| <b>M7:</b> <i>Competencias transversales (CTC)</i> | - Cursos de filología, lingüística o literatura de los departamentos de lenguas y literaturas<br>- Otros cursos de la Facultad de Letras<br>- Cursos de otras facultades de la Universidad | Variables en fonction de l'UE | <b>12 ECTS</b> |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------|

## 7. Descriptif des modules

### **M1 : Competencias básicas (18 crédits ECTS)**

Trois types d'enseignement composent ce module : deux cours, un proséminaire et deux exercices. Le premier cours *Introducción a la literatura española* offre une connaissance de base du développement de la littérature espagnole insérée dans l'histoire générale de l'Espagne. Le deuxième cours *Introducción a las literaturas latinoamericanas* offre des connaissances de base sur le développement des littératures latino-américaines intégrées dans l'histoire générale de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le proséminaire *Introducción al análisis literario* permet d'acquérir les outils de critique littéraire indispensables pour les analyses de discours qui auront lieu tout au long des études. Les deux exercices *Gramática y redacción I et II* améliorent l'expression orale et écrite (correction grammaticale, lexique, style, propriété de langage, prose académique) dont l'étudiant-e devra montrer la maîtrise lors des travaux de (pro)séminaire et des examens qui suivront. Les rapports entre littérature, culture et société sont mis en relief déjà à ce niveau.

### **M2 : Literaturas latinoamericanas (18 crédits ECTS)**

Ce module est composé de deux cours, d'un proséminaire et d'un séminaire. Les cours ont des objectifs complémentaires : dans le cours *Literaturas latinoamericanas*, l'étudiant-e acquiert une formation générale sur les contenus, périodes, problématiques, genres littéraires et auteurs de l'Amérique latine. Dans le cours *Poéticas latinoamericanas*, à caractère monographique, il/elle approfondit l'information sur un sujet central de cette même littérature (un mouvement, une école, une génération littéraire, un-e grand-e auteur-e). Les (pro)séminaires *Textos latinoamericanos I et II* permettent la connaissance directe et critique d'un texte ou d'un ensemble de textes qui seront analysés et confrontés afin de dégager leurs traits les plus pertinents du point de vue esthétique, culturel et historique. Lors du proséminaire l'étudiant-e acquerra les connaissances de base et sera plus étroitement guidé-e par l'enseignant-e que pendant le séminaire, où la pratique est axée vers un travail plus autonome<sup>1</sup>.

### **M3 : Literatura española: Edad Media y Temprana Modernidad (18 crédits ECTS)**

Les cours *Literatura de la Edad Media*, *Literatura de los Siglos de Oro* et les (pro)séminaires *Literatura medieval y/o de los Siglos de Oro I et II* composent le module. L'ensemble des deux cours permet de bien connaître les mouvements, écoles, générations et problématiques principales de la littérature espagnole ainsi que l'œuvre d'un-e grand-e auteur-e qui a marqué son histoire durant le Moyen-Âge et aux origines de la Modernité : *Le Poème du Cid*, Alphonse le Sage, Juan Ruiz, le Marquis de Santillane, Santa Teresa, Cervantès, Lope de Vega, Góngora, etc. Les (pro)séminaires permettront

---

<sup>1</sup> Cette même distinction s'applique aux proséminaires et séminaires de tous les modules.

soit d'acquérir les compétences techniques nécessaires à l'étude de la période médiévale (en tenant compte de ses problèmes spécifiques : codicologiques, linguistiques, de transmission textuelle, etc.), soit d'aborder la littérature du Siècle d'Or à partir d'un-e auteur-e, un genre littéraire ou d'une thématique spécifique.

#### **M4 : Filología hispánica clásica y moderna (18 crédits ECTS)**

Le module se compose des deux cours : *Historia de la lengua: orígenes - siglo XV* et *Historia de la lengua: siglos XVI-XXI*, ainsi que des (pro)séminaires *Filología/lingüística contemporánea I et II*. Les deux cours permettent d'acquérir une vision d'ensemble de l'évolution de la langue espagnole depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, ainsi que de l'immense étendue de ses variétés régionales et continentales. Les (pro)séminaires sont un outil indispensable pour établir le contact d'une manière concrète avec cette multiplicité de discours et maîtriser quelques-unes de ses modalités, que ce soit sur un plan diachronique ou synchronique.

#### **M5 : Literaturas hispánicas en contexto transnacional (18 crédits ECTS)**

Ce module est composé de deux cours : *Literaturas latinoamericanas y/o española I et II* et de deux (pro)séminaires : *Literaturas latinoamericanas y/o española I o Teoría y crítica I* et *Literaturas latinoamericanas y/o española II o Teoría y crítica II*. Le but est de mettre l'accent sur les relations transatlantiques entre la littérature espagnole et les littératures latino-américaines, ainsi que de se familiariser avec les discussions théoriques actuelles autour de ce sujet. Cette formation est unique parmi les universités suisses qui nous entourent, et constitue donc une spécialité des études hispaniques de l'Université de Fribourg. Les cours permettent d'étudier des problématiques de la littérature hispanique ou un-e auteur-e remarquable dans un contexte transatlantique ou comparatiste. Les (pro)séminaires peuvent aborder des thématiques spécifiques de la littérature espagnole ou des littératures latino-américaines qui n'ont pas encore été traitées dans d'autres modules, ainsi que des concepts critiques récents et indispensables pour l'analyse des littératures hispaniques (hétérogénéité, métissage, créolité, colonialisme, processus de mondialisation, transferts culturels, centre et périphérie, etc.).

#### **M6 : Opciones específicas (18 crédits ECTS)**

Le module est composé du travail de bachelor obligatoire (12 crédits ECTS) et d'unités d'enseignement à choix (pour un total de 6 crédits ECTS) : deux cours ou un (pro)séminaire (dont le sujet n'a pas encore été suivi par l'intéressé-e) ou éventuellement un séjour linguistique. Suivant ses intérêts et ses besoins de formation, l'étudiant-e pourra améliorer ses compétences linguistiques et culturelles avec un séjour dans un pays hispanophone. Le séjour linguistique, vivement conseillé aux étudiant-e-s non hispanophones, sera d'une durée minimale de trois mois. L'étudiant-e devra justifier

le but de son séjour avant son départ au responsable de programme d'Espagnol et rendre un rapport de séjour à son retour : la validation des prestations donnera droit à 6 crédits ECTS. Le séjour pourra être effectué dans une école de langue ; d'autres options pourraient être envisagées si elles permettent une pratique et un enrichissement de la langue espagnole (le projet doit être préalablement soumis à l'acceptation du responsable de programme). Un séjour linguistique effectué avant le début des études universitaires dans cette voie d'études ne sera pas pris en considération.

Le travail de bachelor sera dirigé par un-e professeur-e ou par un-e autre enseignant-e du Département d'Espagnol avec l'autorisation préalable du responsable de programme. L'étudiant-e choisira un sujet de travail en relation avec le contenu du plan d'études. Le délai pour la reddition du travail sera fixé par l'enseignant-e une fois le projet de recherche approuvé.

### **M7 : Competencias transversales (12 crédits ECTS)**

L'étudiant-e compose le module avec des enseignements hors Département jusqu'à l'obtention d'un total de 12 crédits ECTS. À vocation interdisciplinaire, ce module permet d'acquérir des compléments de formation dans des disciplines voisines (celles des départements des langues et littératures en premier lieu) mais aussi plus éloignées du Département d'Espagnol, dans des enseignements offerts par d'autres départements et instituts de la Faculté des lettres et des sciences humaines ou par d'autres facultés de l'Université de Fribourg. Ils pourront être validés pour autant qu'ils ne fassent pas partie du plan d'études du domaine II de l'étudiant-e. L'étudiant-e a la possibilité de suivre ces enseignements pendant toutes ses années d'études de bachelor.

## **8. Mobilité**

Un-e étudiant-e soumis-e à ce plan d'études pourra acquérir un maximum de 36 crédits ECTS dans une autre université (que ce soit par le biais du programme BeNeFri ou autre). Concernant les enseignements à suivre lors d'un séjour de mobilité ou dans le cadre de BeNeFri, l'accord préalable du responsable de programme sera nécessaire sous la forme d'un contrat pédagogique (Learning agreement). Sur la base du contrat pédagogique et des prestations réalisées, le département reconnaît les crédits ECTS obtenus.

## **9. Évaluation des prestations**

### **9.1 Évaluations et validation**

Toutes les évaluations sont notées. Les cours sont généralement évalués par un examen écrit d'environ 2 heures. Tout-e enseignant-e a néanmoins la possibilité d'organiser une épreuve orale ou une évaluation par contrôle continu ; dans ce cas, il ou elle en informe les étudiant-e-s au début de la période des cours.

Selon l'unité d'enseignement et le sujet traité, les (pro)séminaires et les exercices admettent différentes possibilités de validation (exemples : présentation orale + travail écrit, dossier d'exercices). Une participation active pendant tous les (pro)séminaires et les exercices est requise. Les évaluations se font par unité d'enseignement : aucune compensation ne sera possible.

Une présence régulière aux exercices et aux (pro)séminaires est obligatoire : plus de trois absences injustifiées entraînent un échec pour cet enseignement (l'étudiant-e devra alors suivre une nouvelle unité d'enseignement équivalente). Le/La responsable du programme décide du caractère justifié des absences.

La validation d'un module présuppose la réussite par l'étudiant-e de chacune des unités d'enseignement qui en font partie. La note de module est le résultat de la moyenne arithmétique des notes de chaque unité d'enseignement validée dans le module.

L'inscription au cours via le système informatique en vigueur est obligatoire pour suivre un enseignement, de même que l'inscription à l'examen est requise pour se présenter à un examen, toujours en respectant les délais annoncés par le Décanat. Concernant les (pro)séminaires, il est en plus recommandé de s'annoncer auprès de l'enseignant-e avant le début du semestre, afin d'avoir la possibilité de choisir une œuvre de manière anticipée et d'acquérir son propre exemplaire du livre.

Un examen ayant donné lieu à un échec peut être répété une fois, l'étudiant-e doit s'inscrire à chacune des tentatives. Un deuxième échec entraînera un échec définitif à l'unité d'enseignement. L'examen doit être réussi au plus tard à la quatrième session qui suit la période d'inscription au cours, sous peine d'échec définitif à l'unité d'enseignement. Dans les deux cas, un échec définitif à l'unité d'enseignement implique pour l'étudiant-e de suivre un nouveau cours ou (pro)séminaire pour une unité d'enseignement équivalente (sauf exceptions citées sous point 9.3). Par ailleurs, l'absence à un examen pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e équivaut à un échec, sauf cas de force majeure. Dans ce cas, il/elle doit en informer par écrit le secrétariat du Département au plus tard 7 jours après la date de l'évaluation. Le Département décide du caractère justifié de l'absence (art. 19, alinéas 1 et 2 du Règlement bachelor/master du 8 mars 2018).

Le délai pour la validation (avec résultat positif) d'un travail écrit de (pro)séminaire est pour les (pro)séminaires suivis au SA, le 31 janvier de l'année académique suivante ; pour ceux du SP, le 30 juin de l'année académique suivante.

## **9.2 Examen de fin de 1<sup>ère</sup> année**

L'examen de fin de première année est considéré comme réussi lorsque le module M1 (*Competencias básicas*) a été validé. Les évaluations du module M1 doivent avoir été réussies au plus tard avant le début du cinquième semestre d'études. Le non-respect de ce délai implique un échec définitif au programme d'études. Les demandes de prolongation sont à adresser au Conseil décanal au plus tard 15 jours avant le début du cinquième semestre (art. 30 du Règlement bachelor/master du 8 mars 2018).

### **9.3 Échec définitif**

Un échec définitif à une des unités d'enseignement du module M1 ou le non-respect du délai de réussite de l'examen de fin de première année mènent à un échec définitif au programme d'études.

Le non-respect de la durée maximale des études prévue aux art. 7 et 34 du Règlement bachelor/master du 8 mars 2018 entraîne également un échec définitif au programme. En cas d'échec définitif, l'étudiant-e ne peut plus s'inscrire à des programmes de bachelor du Département d'Espagnol.

### **9.4 Note finale**

La note de module est le résultat de la moyenne arithmétique des notes de chaque unité d'enseignement validée dans le module. La note finale du programme correspond à la moyenne arithmétique des notes de chaque module.

## **10. Entrée en vigueur et dispositions transitoires**

Ce plan d'études entre en vigueur dès le semestre d'automne 2023 : les étudiant-e-s qui débutent leurs études d'espagnol lors dudit semestre y sont soumis sans exception. Ceux qui ont commencé leurs études au semestre d'automne 2022 ou au semestre de printemps 2023 ont la possibilité de continuer dans l'ancien plan ou d'adopter le nouveau avant le début du semestre de printemps 2024. Au semestre d'automne 2026, tous les étudiant-e-s soumis à une ancienne version de plan d'études doivent transiter obligatoirement dans ce plan d'études.